

JL.Baudoin Président de MOUV.E.S Le Mesnil Saint Denis

Dans le cadre de cette CPDP, j'ai réalisé un cahier d'acteur relatif aux effets de la pollution due aux transports sur notre santé. Je vous invite à lire ce cahier de 4 pages qui a été mis en ligne sur le site de la CPDP. Il existe un très grand nombre de rapports et d'études sur le sujet. Un rapport me semble fondamental pour ce débat, il s'agit de « Impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine ». Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale (AFSSE)

Rapport 1. Estimation de l'impact lié à l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité par cancer du poumon et par maladies cardio-respiratoires en 2002 avec projections d'ici 2020. Décembre 2004. Le rapport N°2 comporte 152 pages.

Les particules diesels sont le résultat d'une combustion incomplète du gazole et proviennent des véhicules diesels et des poids lourds. Les constructeurs automobiles intègrent maintenant des FAP (filtre à particules) justement pour éliminer ces particules. Il faut noter que les poids lourds ne sont pas équipés de ces systèmes.

Les poumons jouent un rôle de filtre; toutes les poussières et les particules diesels qui ne sont pas filtrées par les voies aériennes supérieures et moyennes se retrouvent dans nos poumons et en particulier les particules fines diesels dont la taille est inférieure à 2,5 microns.

Lorsque il y a accumulation de particules, il y a risque pour la santé et principalement pour les populations déjà fragilisées :

les enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant d'asthme et les personnes qui souffrent de maladies cardio-respiratoires.

- ✚ **Alors oui** Il faut s'occuper des riverains de la RN10 et traiter les nuisances qu'ils subissent
- ✚ **oui** il faut évacuer la population lorsque il y a des alertes à la pollution
- ✚ **oui** Il faut réduire la vitesse des automobilistes,
- ✚ **oui** Il faut limiter les poids lourds depuis Ablis.
- ✚ **oui** Il faut pas repousser le trafic supplémentaire dans cette région

Si le projet de l'A12 était retenu, les habitants de Trappes seraient alors pris en sandwich entre la RN10 et la A12 avec en plus la voie ferrée. Ils subiront une double pollution en fonction d'où vient le vent soit de la N10 soit de la A12 et les jours où il n'y aura pas de vent les pollutions à la fois de la N10 et de l'A12. Les particules fines diesels très volatiles et les pollutions atmosphériques se répandent sur l'ensemble du territoire sans limite de communes.

Le Grand Projet de Ville de Trappes prévoit une couverture de la N10 sur seulement 280 mètres. La ville de Trappes ne se limite pas au parvis de la mairie, les autres habitants de Trappes seront donc des laissés-pour-compte car le trafic sera toujours présent et donc pollueur (comme sur la RN13 voisine pourtant bordée par deux autoroutes l'A13 et l'A14 entre Orgeval et St Germain et qui se trouve aujourd'hui être complètement saturée).

Le projet de prolongement de l'A12 ne répond pas aux besoins des riverains de la RN10

Les Trappistes attendent un Très Grand Projet de Ville de Trappes.

Le cumul des fonds disponibles pour le projet de prolongement de l'A12 avec ceux de la **requalification de la RN10** et ceux du **GPV devrait permettre un aménagement**

intelligent et complet de la N10 répondant aux normes sanitaires et de sécurité que toute la population de Trappes et du sud Yvelines réclament depuis longtemps.

Il faut ensemble s'opposer au projet de voie internationale que l'Etat veut nous imposer en s'appuyant et c'est très regrettable sur les calamités de la RN 10 qu'il a laissé progresser.

Le meilleur tracé c'est pas de prolongement de l'A12 avec un aménagement complet de la N10.